29 SEPTEMBRE : MOBILISÉ•ES POUR LA DÉFENSE DE L'AFPA POUR DES INVESTISSEMENTS DANS UN SERVICE PUBLIC DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

vendredi 25 septembre 2026, par VieSyndicale

29 SEPTEMBRE MOBILISE-ES POUR LA DEFENSE DE L'AFPA POUR DES INVESTISSEMENTS DANS UN SERVICE PUBLIC DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE :

Ce 15 septembre, la direction de l'AFPA a présenté son plan de restructuration : 867 mesures de licenciements économiques, des fermetures de centres, fermetures de formations. Les mesures annoncées sont brutales pour les personnels, mais aussi pour l'ensemble des salarié.es et des privé-es d'emploi qui ont besoin de se former.

Un maillage territorial affaibli !

Le changement statutaire de l'AFPA en 2017 s'est accompagné d'un transfert en pleine propriété d'une partie des biens immobiliers qui appartenaient à l'Etat. Le parc immobilier était vétuste, il absorbe aujourd'hui 26% du chiffre d'affaires. Au lieu de prendre sa responsabilité et de financer la rénovation, la tutelle étatique impose de vendre ou de céder 40% des surfaces foncières et du bâti.

L'une des richesses de l'AFPA, est son maillage territorial, permettant une offre de formation de proximité. La fermeture de 30 centres sur 142 va éloigner l'offre de formation des stagiaires. Certains centres que la direction de l'AFPA souhaite fermer se trouvent dans des villes moyennes enclavées, dans des territoires avec de forts taux de chômage. Ce sont donc celles et ceux qui en ont le plus besoin qui ne pourront plus ou renonceront à se former.

Les attaques contre l'utilité sociale de l'AFPA se poursuivent !

Avant même les annonces, une première attaque avait eu lieu avec la fermeture progressive de la restauration collective. Les profils de postes supprimés dans le cadre du « plan social » montrent que cette destruction de l'utilité sociale de l'AFPA s'accélère. Tous les emplois de l'AFPA sont impactés de l'accompagnement des stagiaires, en passant par les personnels administratifs jusqu'au métiers de la formation : animatrices et animateurs, assistant·e de formation, formatrices et formateurs, management intermédiaires…

Assez d'austérité budgétaire, il faut réinvestir dans la formation !

La transition écologique, la réindustrialisation, les reconversions massives exigent un investissement historique dans la formation initiale et continue. Il y a besoin d'un service public de la Formation Continue, dont l'AFPA pourrait être l'une des bases. 211 milliards d'€ alloués chaque année aux entreprises sans contrepartie, ni évaluation, ni contrôle. L'argent est disponible, mais il faut faire des choix politiques pour investir dans les services publics !

L'Etat doit investir dans la formation et la sortir des logiques de mise en concurrence qui dégradent la formation. Il faut préserver le maillage territorial des centres AFPA, rénover leur bâti, moderniser les plateaux techniques !

La formation professionnelle n'est pas un coût mais un investissement !

En Région Haut-de-France

112 suppressions de postes (+ **16** postes supprimés et considérés « hors PSE »)

27 postes modifiés (susceptibles de se transformer en licenciements)

Centres menacés de fermetures :
Calais (Pas de Calais) ;
Doual Cantin (Nord) ;
Laon/ Saint Quentin (Aisne)
Maubeuge (Nord) ;
Roubaix (Nord), qui pourrait être transféré à Lille-Lomme

Des formations de conducteurs routiers, maintenance industrielle, couvreur, maçon, etc. sont supprimés alors que les besoins sont importants.

Toutes et tous mobilisées le 29 septembre
Pour les services publics, pour l'AFPA, pour le service public de formation

CGT AFPA

Tract régional Hauts-de-France

29 SEPTEMBRE MOBILISE-ES POUR LA DEFENSE DE L'AFPA POUR DES INVESTISSEMENTS DANS UN SERVICE PUBLIC DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE :

Ce 15 septembre, la direction de l'AFPA a présenté son plan de restructuration : 867 mesures de licenciements économiques, des fermetures de centres, fermetures de formations. Les mesures annoncées sont brutales pour les personnels, mais aussi pour l'ensemble des salarié.es et des privé-es d'emploi qui ont besoin de se former.

Un maillage territorial affaibli !

Le changement statutaire de l'AFPA en 2017 s'est accompagné d'un transfert en pleine propriété d'une partie des biens immobiliers qui appartenaient à l'Etat. Le parc immobilier était vétuste, il absorbe aujourd'hui 28% du chiffre d'affaires. Au lieu de prendre sa responsabilité et de financer la rénovation, la tutelle étatique impose de vendre ou de céder 40% des surfaces foncières et du bâti.

L'une des richesses de l'AFPA, est son maillage territorial, permettant une offre de formation de proximité. La fermeture de 30 centres sur 142 va éloigner l'offre de formation des stagiaires. Certains centres que la direction de l'AFPA souhaite fermer se trouvent dans des villes moyennes enclavées, dans des territoires avec de forts taux de chômage. Ce sont donc celles et ceux qui en ont le plus besoin qui ne pourront plus ou renonceront à se former.

Les attaques contre l'utilité sociale de l'AFPA se poursuivent !

Avant même les annonces, une première attaque avait eu lieu avec la fermeture progressive de la restauration collective. Les profils de postes supprimés dans le cadre du « plan social » montrent que cette destruction de l'utilité sociale de l'AFPA s'accélère. Tous les emplois de l'AFPA sont impactés de l'accompagnement des stagiaires, en passant par les personnels administratifs jusqu'aux métiers de la formation : animatrices et animateurs, assistant·es de formation, formatrices et formateurs, management intermédiaire ...

Assez d'austérité budgétaire, il faut réinvestir dans la formation !

La transition écologique, la réindustrialisation, les reconversions massives exigent un investissement historique dans la formation initiale et continue. Il y a besoin d'un service public de la Formation Continue, dont l'AFPA pourrait être l'une des bases. 211 milliards d'€ alloués chaque année aux entreprises sans contrepartie, ni évaluation, ni contrôle. L'argent est disponible, mais il faut faire des choix politiques pour investir dans les services publics !

L'Etat doit investir dans la formation et la sortir des logiques de mise en concurrence qui dégradent la formation. Il faut préserver le maillage territorial des centres AFPA, rénover leur bâti, moderniser les plateaux techniques !

La formation professionnelle n'est pas un coût mais un investissement !

En Région Occitanie

Le projet de la direction prévoit dans notre région :

- la **suppression d'environ 80 postes** pour arriver à un total de 328 postes d'ici 2028 (pour info, en 2023, nous étions 613...)
- **7 modifications de contrat** = mobilités contraintes
- 3 fermetures de centres
  - **Toulouse Palays**
  - **Montauban**
  - **Carcassonne**
- Des cessions partielles de centres
- Des fermetures et des transferts de formations (GIRN)

Toutes et tous mobilisées le 29 septembre
Pour les services publics, pour l'AFPA, pour le service public de formation

CGT AFPA

Tract régional Occitanie

29 SEPTEMBRE MOBILISE-ES POUR LA DEFENSE DE L'AFPA POUR DES INVESTISSEMENTS DANS UN SERVICE PUBLIC DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE :

Ce 15 septembre, la direction de l'AFPA a présenté son plan de restructuration : 867 mesures de licenciements économiques, des fermetures de centres, fermetures de formations. Les mesures annoncées sont brutales pour les personnels, mais aussi pour l'ensemble des salarié.es et des privé-es d'emploi qui ont besoin de se former.

Un maillage territorial affaibli !

Le changement statutaire de l'AFPA en 2017 s'est accompagné d'un transfert en pleine propriété d'une partie des biens immobiliers qui appartenaient à l'Etat. Le parc immobilier était vétuste, il absorbe aujourd'hui 28% du chiffre d'affaires. Au lieu de prendre sa responsabilité et de financer la rénovation, la tutelle étatique impose de vendre ou de céder 40% des surfaces foncières et du bâti.

L'une des richesses de l'AFPA, est son maillage territorial, permettant une offre de formation de proximité. La fermeture de 30 centres sur 142 va éloigner l'offre de formation des stagiaires. Certains centres que la direction de l'AFPA souhaite fermer se trouvent dans des villes moyennes enclavées, dans des territoires avec de forts taux de chômage. Ce sont donc celles et ceux qui en ont le plus besoin qui ne pourront plus ou renonceront à se former.

Les attaques contre l'utilité sociale de l'AFPA se poursuivent !

Avant même les annonces, une première attaque avait eu lieu avec la fermeture progressive de la restauration collective. Les profils de postes supprimés dans le cadre du « plan social » montrent que cette destruction de l'utilité sociale de l'AFPA s'accélère. Tous les emplois de l'AFPA sont impactés de l'accompagnement des stagiaires, en passant par les personnels administratifs jusqu'aux métiers de la formation : animatrices et animateurs, assistant·e de formation, formatrices et formateurs, management intermédiaires...

Assez d'austérité budgétaire, il faut réinvestir dans la formation !

La transition écologique, la réindustrialisation, les reconversions massives exigent un investissement historique dans la formation initiale et continue. Il y a besoin d'un service public de la Formation Continue, dont l'AFPA pourrait être l'une des bases. 211 milliards d'€ alloués chaque année aux entreprises sans contrepartie, ni évaluation, ni contrôle. L'argent est disponible, mais il faut faire des choix politiques pour investir dans les services publics !

L'Etat doit investir dans la formation et la sortir des logiques de mise en concurrence qui dégradent la formation. Il faut préserver le maillage territorial des centres AFPA, rénover leur bâti, moderniser les plateaux techniques !

La formation professionnelle n'est pas un coût mais un investissement !

En Région Île de France

Le projet prévoirait :

81 suppressions de postes et 4 modifications de postes, susceptibles d'évoluer vers des licenciements, dans l'ensemble des centres de formation et de la Direction régionale Île de France.

Fermeture de **2 centres de Bornes-sur-Oise et d'Élancourt.**

Sans nos emplois, nos centres et notre engagement, il n'y a pas de formation professionnelle accessible à toutes et tous ! Mobilisons-nous !!!

Toutes et tous mobilisées le 29 septembre
Pour les services publics, pour l'AFPA, pour le service public de formation

CGT AFPA

Tract régional Ile-de-France

Tract de la CGT AFPA

Ce 15 septembre, la direction de l'AFPA a présenté son plan de restructuration : 867 mesures de licenciements économiques, des fermetures de centres, fermetures de formations. Les mesures annoncées sont brutales pour les personnels, mais aussi pour l'ensemble des salarié.es et des privé-es d'emploi qui ont besoin de se former.

Un maillage territorial affaibli !
Le changement statutaire de l'AFPA en 2017 s'est accompagné d'un transfert en pleine propriété d'une partie des biens immobiliers qui appartenaient à l'Etat. Le parc immobilier était vétuste, il absorbe aujourd'hui 26% du chiffre d'affaires. Au lieu de prendre sa responsabilité et de financer la rénovation, la tutelle étatique impose de vendre ou de céder 40% des surfaces foncières et du bâti.
L'une des richesses de l'AFPA, est son maillage territorial, permettant une offre de formation de proximité. La fermeture de 3O centres sur 142 va éloigner l'offre de formation des stagiaires.
Certains centres que la direction de l'AFPA souhaite fermer se trouvent dans des villes moyennes enclavées, dans des territoires avec de forts taux de chômage. Ce sont donc celles et ceux qui en ont le plus besoin qui ne pourront plus ou renonceront à se former.

Les attaques contre l'utilité sociale de l'AFPA se poursuivent !
Avant même les annonces, une première attaque avait eu lieu avec la fermeture progressive de la restauration collective. Les profils de postes supprimés dans le cadre du « plan social » montrent que cette destruction de l'utilité sociale de l'AFPA s'accélère. Tous les emplois
de l'AFPA sont impactés de l'accompagnement des stagiaires, en passant par les personnels administratifs jusqu'au métiers de la formation : animatrices et animateurs, assistant•e de formation, formatrices et formateurs, management intermédiaires…

Assez d'austérité budgétaire, il faut réinvestir dans la formation !
La transition écologique, la réindustrialisation, les reconversions massives exigent un investissement historique dans la formation initiale et continue. Il y a besoin d'un service public de la Formation Continue, dont l'AFPA pourrait être l'une des bases. 211 milliards d'€ alloués chaque année aux entreprises sans contrepartie, ni évaluation, ni contrôle. L'argent est disponible, mais il fat faire des choix politiques pour investir dans les services publics !
L'Etat doit investir dans la formation et la sortir des logiques de mise en concurrence qui dégradent la formation. Il faut préserver le maillage territorial des centres AFPA, rénover leur bâti, moderniser les plateaux techniques !

La formation professionnelle n'est pas un coût mais un investissement !

Toutes et tous mobilisées le 29 septembre
Pour les services publics, pour l'AFPA, pour le service public de formation !